

RAPPORT DE LA COMMISSION « FINANCES ET ADMINISTRATION – FA »

Objet : demande de crédit d'étude relative à la mise en place de zones à macarons sur le territoire communal.

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance le mercredi 29 mai 2019, la commission « Finances et Administration » a examiné la demande de crédit d'étude relative à la mise en place de zones à macarons sur le territoire communal.

Après une présentation du projet ainsi que du planning intentionnel par le Président de la commission, les commissaires posent leurs questions.

Pour un commissaire, il est important que cet investissement soit bien comptabilisé dans les investissements effectués en 2019. D'autres soulignent leur scepticisme vis-à-vis de la fondation des parkings et demandent à ce qu'une réflexion cantonale soit menée quant au fonctionnement de cette fondation de droit public afin que les communes puissent également percevoir une partie des revenus des macarons.

Les commissaires ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions, aucune précision supplémentaire n'est demandée.

En conclusion, la commission "Finances et Administration" vous recommande par

**7 pour
7 membres présents**

D'accepter la demande de crédit d'étude relative à la mise en place de zones à macarons sur le territoire communal à hauteur de 49'000 CHF TTC.

Le rapporteur :
Guillaume Zufferey

Bernex, le 3 juin 2019